

MÉMOIRE REMIS À L'OCPM LE 4 JUILLET 2013

PRÉSENTATION LE 10 JUILLET

SITUATION ACTUELLE ÉCOLE PRIMAIRE ÎLE-DES-SŒURS

La situation actuelle à l'École primaire Île-des-Sœurs est inacceptable. C'est un moment difficile à vivre pour tout le monde: élèves, parents, enseignants, éducateurs du Service de garde et autres employés de l'école. Les répercussions négatives sur le développement des enfants pénalisent ces derniers. L'ensemble de la communauté reconnaît qu'il faut construire en priorité une 2^e école sur l'île. À la lumière des faits suivants (points 1 à 12 et conclusion), la grande majorité des résidents de l'île jugent le site sur le triangle du parc de la Fontaine propice à y installer une école de taille 3-18 pour les besoins de la population grandissante.

1. Nombre de classes

Dans notre quartier, 1033 élèves (juin 2012) sont inscrits à l'école actuelle, c'est-à-dire 133 élèves de plus que sa capacité puisqu'elle devrait accueillir un maximum de 900 élèves d'après sa structure. Cette année scolaire (2012-2013), 47 classes ont été formées pour la clientèle du quartier. Trois de ces classes consistent en des groupes d'accueil/francisation. Elles ont dû être transférées à l'école Notre-Dame-de-la-Paix, sur l'autre rive, à Verdun, en raison du manque d'espace à l'école actuelle. Afin d'éviter les transferts d'élèves réguliers à l'extérieur de l'île, il a fallu «l'agrandir de l'intérieur» pour réussir à y loger 44 classes (977 élèves). Notre établissement hors normes (une école primaire de taille 9-35 cette année!?) devrait utiliser au maximum 41 salles de classe selon les standards du Ministère de l'Enseignement, des Loisirs et du Sport (MELS). Au total, 6 classes sont en trop: 3 classes régulières entassées dans l'école actuelle et 3 classes d'accueil/francisation transférées à Verdun. Cette situation est très difficile à gérer. Tous les enfants en subissent les préjudices.

2. Transfert d'élèves à l'extérieur de leur quartier

Cette année, 56 élèves et leurs enseignants ont été transférés à Verdun, de l'autre côté du pont. Malgré ces transferts, la situation est inconfortable dans l'école actuelle. Les enfants en subissent les inconvénients chaque jour. Nous ne pouvons nous résigner à transférer les élèves réguliers, un choix déchirant lorsqu'il arrivera.

À la rentrée 2013-2014, on pourrait en transférer davantage, mais il est difficile de prévoir leur nombre, car les élèves en accueil/francisation ne sont pas comptabilisés dans les projections démographiques établies à partir des données de la RAMQ (naissances): il s'agit de nouveaux arrivants pour la plupart.

3. Classes en dépassement - ratio maître-élèves

Cette année, 13 classes sur 44 sont en dépassement de ratio. En effet, le ratio maître-élèves n'est pas respecté. Il excède les normes du MELS dans près d'un tiers des classes. L'an prochain, les classes pourraient déborder de beaucoup les ratios, alors que le MELS exige une baisse pour personnaliser davantage l'enseignement. Les conditions d'apprentissage ne sont donc pas optimales. Elles le redeviendront seulement lorsque la 2^e école sera construite.

4. Manque de locaux

Dans le but d'éviter le transfert à l'extérieur de l'île des élèves réguliers (c'est-à-dire ceux qui ne sont pas en classe d'accueil/francisation), on a récupéré des locaux de spécialistes et on les a donné à des titulaires (de la maternelle à la 6^e année). Les enseignants de soutien linguistique et de conscience phonologique, qui soutiennent des élèves en difficulté, enseignent présentement dans le coin d'un couloir. Le local de bibliothèque a aussi été perdu: on y a installé un groupe-classe. Des locaux d'informatique et de musique ont également été convertis en salle de classe. Des cours de musique sont donnés au Centre communautaire Elgar (adjacent à l'école) dans des lieux moins adaptés à l'apprentissage. La superficie du salon du personnel a été réduite pour faire de la place; un local destiné au Service de garde a aussi été récupéré, ce qui nuit aux activités du Service de garde le midi et entre 15h08 et 18h. Il n'existe pas de locaux séparés pour le repas du midi, ce qui force les enfants à

manger dans leur classe ou dans les gymnases. Les jours de grand froid l'hiver et les jours de forte pluie, les élèves ne sortent pas s'aérer et se débourdir les jambes dehors aux récréations; faute de locaux, ils restent confinés dans les corridors. Toutes ces solutions temporaires sont loin d'être idéales.

5. Service de garde (SDG)

Le personnel du Service de garde (appelé éducateurs/trices) a subi des limitations importantes dans l'exercice de ses fonctions à cause du manque d'espace. Le mandat du SDG est d'offrir des activités qui correspondent au projet éducatif de l'école, sans être pédagogiques, mais plutôt ludiques et éducatives. Les éducateurs éduquent, jouent, créent. Ils ont besoin d'un environnement particulier, d'un aménagement et d'un mobilier précis qui diffère de celui d'une salle de classe. Il leur reste 2 locaux pour 25 groupes. Ils doivent composer avec ça, user d'une organisation calculée en jonglant avec les locaux et en respectant les autres corps de métier, notamment les concierges qui doivent, par exemple, nettoyer les salles de maternelle après le lunch (imaginez les miettes par terre et les raisins écrasés) en vue de leur sieste à 13h, sur une mince couverture ou serviette à même le sol.

Les éducateurs ont perdu des locaux nécessaires à l'organisation et au déroulement des activités, des locaux qui leur étaient attribués avant. Ils partagent des salles de classe avec les enseignants pendant l'heure de lunch et après les heures de classe (de 15h08 à 18h). Une salle de classe n'est pas aménagée comme un local de SDG: il y a des bureaux et des chaises, on ne peut pas les salir en faisant des activités culinaires ou scientifiques, par exemple, sinon l'équipe du personnel d'entretien ne pourra pas les nettoyer pour le lendemain, faute de ressources et de temps.

Bien entendu, les enfants sont les premiers affectés par le manque d'espace en dehors des heures de classe. On ne peut pas leur offrir un choix d'activités qui répondent aux besoins particuliers de chaque groupe d'âge. Cette année, le SDG a perdu la salle «disco» (jeux électroniques, Guitar Hero, système de son pour danser...) dont rêvent les élèves depuis la maternelle puisque ce local est réservé aux «grands» de 4^e à 6^e année. C'est dans le corridor où enseignent désormais les

spécialistes pendant les heures de classe qu'on a déplacé le local «disco» pour s'en servir le reste du temps. Et le bruit et la musique qui en résultent circulent à travers les corridors au lieu d'être atténué par les murs d'un local.

Le Service de garde et le parascolaire sont deux entités qui convoitent les mêmes locaux, sans oublier que la direction aussi peut récupérer des locaux pour en faire des salles de classe. Il n'y a plus d'espace!

Les sorties dans la cour sont de moins en moins sécuritaires, mais les besoins physiologiques des enfants restent les mêmes et les cours d'école ne sont pas adaptées: le midi, tous les enfants sortent dans la cour après avoir mangé et le secrétariat se remplit chaque fois de blessés: on soigne les bobos, on met de la glace dans les cas mineurs. Pour les collisions à la tête, on suit le protocole.

Le plus gros SDG de la CSMB comprend 12 groupes; à l'École primaire IDS, nous en avons 25 sans compter les dîneurs et les sporadiques. Il y a 497 enfants utilisateurs réguliers du SDG plus 350 enfants dîneurs plus 42 sporadiques! C'est 889 enfants inscrits au SDG d'une façon ou d'une autre.

Comme on doit limiter le nombre d'enfants dans la cour, ces enfants ne peuvent pas tous à la fois profiter d'une pause ou d'un temps de jeu bien mérité quand la cloche sonne à 15h08, fin des classes, avant de commencer la période de devoirs. Temps de pause prescrit dans la loi (LIP). Certains se défoulent dehors ou dans le gymnase pendant que d'autres se mettent aussitôt à travailler devoirs et leçons. On a beau mettre sur pied des comités pour trouver des solutions aux problèmes existants, un jour il faut décider de construire la 2^e école là où on peut pour désengorger celle-ci et retrouver de meilleures conditions pour tous.

6. Enseignants

Comme les enseignants partagent leur salle de classe avec le Service de garde à la période du midi et après les classes à partir de 15h08, ils ne peuvent pas y travailler pour faire leurs corrections ou pour y offrir de la récupération aux élèves qui en ont besoin. Ma fille en 5^e année a fait de la récupération pendant la récréation, cette

année, ce qui la privait de s'aérer et de bouger un peu avant de se rasseoir à son pupitre. Les élèves subissent encore une fois les conséquences du manque d'espace. Les enseignants vivent des désagréments en raison des limitations, du stress supplémentaire à cause de la surpopulation de l'école, et on leur demande toujours de faire mieux, de faire plus. On aimerait bien les garder, les enseignants. Il serait dommage d'en faire fuir à cause de la situation actuelle. Ils ont bien hâte, eux aussi, que la 2^e école voie le jour pour désengorger celle-ci. Leurs conditions de travail s'amélioreront aussitôt. Si nos enseignants ne sont pas heureux, nos enfants le ressentiront.

7. Santé

Avec 977 élèves qui fréquentent l'école primaire la plus peuplée du Québec (soit 77 enfants de plus que la capacité reconnue par le MELS), nous avons noté que les épidémies de poux et de gastro sont supérieures à la normale.

8. Sécurité

Les enfants ne peuvent plus courir ni jouer à la «tag» dans la cour d'école parce que le risque de blessures s'est accru. Le nombre élevé d'élèves par mètre carré dans la cour de récréation a entraîné trop de blessures, et ce, même si la direction a instauré 2 temps de récréation afin de réduire le nombre d'élèves dans la cour.

Par ailleurs, pour la sécurité des enfants, un élément est primordial dans une école: dans la mesure du possible, il faut gérer rigoureusement les déplacements de tous les élèves le matin, le midi et en fin d'après-midi pour ne pas en perdre un. Il est déjà arrivé que des enfants soient temporairement égarés à cause de la complexité de gérer leurs déplacements. Aussi perfectionné soit-il, tout système de cet ordre a ses failles. Il est impossible de gérer, jour après jour, et avec un risque d'erreur nul, près de 1000 enfants de 5 à 11 ans. Des enfants quittent l'école à 11h32 ou à 15h08, ou bien ils quittent leur classe pour rejoindre leur éducateur attribué au Service de garde, ou encore ils se rendent à une activité parascolaire à 16h15 à travers les couloirs. Quand je vais chercher mon enfant au Service de garde à 17h, j'espère qu'il sera trouvable. J'ai personnellement déjà dirigé plus d'une fois vers le secrétariat un

enfant qui attendait seul à la sortie, à 11h32, que son parent vienne le chercher pour dîner. L'école actuelle est en effet surpeuplée et ce n'est pas sécuritaire. Une fois érigée, et prête à accueillir les élèves, la 2^e école permettra le désengorgement de l'école actuelle.

9. Stress

Étant donné la surpopulation de l'école, l'environnement est devenu plus stressant lors du dîner, de la récréation et des déplacements dans les couloirs de l'école.

Le bruit et l'écho dans le gymnase quand plusieurs centaines d'enfants mangent en même temps, c'est stressant et épuisant. Toutes les personnes, élèves ou adultes, qui entrent dans l'école actuelle subissent du stress supplémentaire à cause de la taille de l'école, du nombre d'enfants, de la sécurité, du manque d'espace, et de la circulation de tout ce beau monde quand la cloche sonne, par exemple.

10. Autobus scolaires

Comme les autobus scolaires coûtent cher, et comme le nombre d'élèves habitant à une distance donnée de l'école est élevé, la Commission scolaire met à la disposition des élèves 2 autobus qui assurent 2 vagues chacune. Le problème, c'est que les élèves qui doivent monter dans l'autobus à la première vague, souvent, ne prennent pas l'autobus parce qu'ils devraient se lever beaucoup trop tôt et attendre inutilement dans la cour d'école pendant que le même autobus repart effectuer le circuit de la 2^e vague. En conséquence, les autobus de la 1^{re} vague sont presque vides parce que la majorité des parents d'élèves ayant droit au transport à la 1^{re} vague jugent préférable de reconduire leur enfant à l'école en auto pour lui éviter cette perte de temps et lui permettre de dormir un peu plus. Ils s'ajoutent ainsi à la circulation automobile existante qui se dirige vers l'école, composée d'écoliers qui habitent moins loin de l'établissement et qui n'ont pas droit à l'autobus scolaire, ce qui occasionne une certaine congestion (celle-ci dure une quinzaine de minutes, le matin seulement, entre 7h45 et 8h) sur la rue De Gaspé qui mène vers l'école. Puis, après avoir déposé les enfants, ces mêmes voitures se redirigent vers le boul. de l'Île-des-Sœurs, et une partie d'entre elles continue vers la sortie de l'île en passant

par l'intersection Berlioz/Île-des-Sœurs et s'ajoutent ainsi au reste du trafic «non-écolier».

11. Option école privée ou publique à l'extérieur de l'île

Certains parents qui ont les moyens choisissent d'inscrire leurs enfants ailleurs parce que les conditions actuelles de l'école sont inappropriées. Les parents savent que l'école actuelle accueille trop d'enfants pour sa capacité, mais ils ne savent pas à l'avance quels enfants subiront les transferts à l'extérieur de l'île le moment venu ni quand ce moyen deviendra inéluctable, ce qui crée du stress, de l'incertitude. S'ils choisissent le secteur public, ils doivent transporter leurs enfants par leurs propres moyens; s'ils choisissent le secteur privé, ils doivent en assumer les coûts et le transport de leurs enfants, selon les écoles.

12. Divers

Premièrement, ma famille et moi habitons rue du Grand-Duc, à moins de 100 m de l'école actuelle. Mes deux filles marchent tous les jours pour se rendre à leur école de quartier, beau temps, mauvais temps, et c'est formidable et écologique! Elles vivent une autonomie qui forge leur identité et leur sentiment d'appartenance à une communauté. Certains voisins parcourent à la même heure le même trajet, le long du même trottoir. Les plus grands ont la responsabilité des plus jeunes, comme dans la vie. Tous apprennent à regarder avant de traverser la rue. Ils intègrent cette règle de prudence à force de l'appliquer jour après jour. C'est un apprentissage important. Voilà des raisons pour lesquelles nous optons pour l'école de proximité. Je me réjouis qu'un plus grand nombre d'enfants pourront marcher pour aller à la 2^e école dans le parc de la Fontaine, si tout se déroule pour le mieux.

Deuxièmement, le parc Elgar, sur une partie duquel est située l'école actuelle, est un excellent exemple de beau parc pratique et utilisé par toute la population insulaire qui le souhaite. Le parc Elgar comprend des terrains de tennis et de basketball, une aire de jeux, une piscine extérieure, un centre communautaire, une patinoire l'hiver et des sentiers qui relient ces structures. Ce pôle «parc-école-centre communautaire» procure beaucoup de vie dans notre quartier. Que de moments

agréables pouvons-nous vivre en partageant ces lieux mis à la disposition de la communauté entière! Maintenant, dans le parc de la Fontaine, ce modèle à plus petite échelle procurerait à tous les résidants de nombreux avantages dans un 2^e axe/pôle de l'île: une école de taille 3-18 (environ la moitié de la taille de l'école actuelle) dans un bel environnement rempli d'arbres et de verdure, et comprenant une piscine extérieure, des terrains de tennis, des aires de jeux, un enclos à chiens, une patinoire l'hiver et de grands espaces verts reliés par des sentiers pédestres et cyclables.

EN CONCLUSION

1. **Le besoin urgent d'une 2^e école à L'Île-des-Sœurs est clair et indéniable**, chiffres du MELS à l'appui.
2. **On ne peut pas se permettre de transférer des élèves** de 5 à 12 ans chaque jour, matin et soir, dans des écoles à l'extérieur de l'île à cause du temps considérable en autobus scolaire (circuit d'une durée de 1 h 15 à 1 h 30), des effets négatifs de déraciner ces enfants de leur milieu de vie, loin de leurs amis et de l'environnement immédiat qui leur est familier, et des bouchons de circulation qui s'aggravent année après année sur le pont Champlain, le pont de l'île des Sœurs et l'échangeur Turcot. Sans parler des parents qui devront faire un détour considérable pour aller chercher leurs enfants au Service de garde à l'extérieur de l'île après le travail, avant de rentrer à l'île, et ce, en voiture ou en transports en commun (toutes les familles ne possèdent pas deux voitures ni même une seule). Il faut donc scolariser les enfants sur l'île. De plus, les écoles de Verdun sont presque à pleine capacité à cause de la baisse de ratio maître-élève instaurée par le Ministère et de l'augmentation de la clientèle.
3. **Le site présenté sur le triangle du parc de la Fontaine a des avantages fondamentaux**, notamment celui d'être situé à distance de marche d'une majorité de résidences où habitent les élèves, ainsi que celui d'offrir des

espaces de parc tout autour de l'école projetée pour permettre aux élèves d'y passer du temps en sécurité avant, pendant ou après les heures de classe. Un environnement agréable et sain pour grandir et apprendre près de chez soi. J'ai confiance que le SPVM s'assurera que les traverses d'écoliers seront sécuritaires ou modifiées pour l'être. Lundi 1^{er} juillet dernier, pour valider la sécurité de la traverse de piétons près du giratoire vis-à-vis du triangle, j'ai d'ailleurs parlé à l'agent Isabelle Dallaire, poste de quartier 16 Verdun, notre agent de police socio-communautaire à l'école actuelle, celle que les élèves connaissent parce qu'elle vient régulièrement leur parler de la sécurité entre autres (sécurité à pied, en vélo, avec l'Internet). Elle m'a dit ceci: «Cette traverse pour piétons est sécuritaire présentement. Nous avons le mandat de la réévaluer lorsque la 2^e école sera construite. Nous compterons le nombre d'enfants qui l'utiliseront et établiront si un brigadier est nécessaire selon des critères bien précis d'analyse de dangerosité. Il n'y a pas de raison de ne pas construire l'école sur le site du triangle sous prétexte qu'une traverse de piétons n'est pas sécuritaire. **C'est le SPVM qui en assurera la sécurité.** Ne vous inquiétez pas.» J'ai confiance que le déneigement des débarcadères sera priorisé pour améliorer la circulation automobile les jours de tempête de neige étant donné que les boulevards Île-des-Sœurs et René-Lévesque sont des axes principaux déblayés en premier. J'ai aussi confiance que les bacs de poubelles se feront discrets. **L'enjeu de la 2^e école est majeur; ne laissons pas des détails mineurs auxquels on peut trouver des solutions nuire à la recommandation d'un projet crucial pour une communauté en plein essor.**

4. **Aucun site choisi ne fera l'unanimité** auprès de la population parce que le syndrome du NIMBY («not in my backyard» ou «pas dans ma cour») existera toujours. Des personnes résidant à proximité de tout site choisi pourront s'opposer à quelque construction que ce soit à côté de chez eux. La recommandation d'un projet d'école est important pour l'ensemble des citoyens à court, moyen et long terme. Une école, c'est une nécessité et un

bienfait. C'est construire la société de demain. Une société qui évolue chaque jour. C'est la vie!

5. **La construction d'une 2^e école est largement justifiée compte tenu de la population de l'île** (plus de 18 000 personnes) qui augmentera encore pour approcher les 25 000 selon les projets immobiliers prévus sur l'île. De façon plus globale, la densification de Montréal pourra se faire à condition de prévoir les infrastructures adéquates et nécessaires.
6. **Il s'agit d'une école primaire pour les enfants de 5 à 12 ans. Il ne s'agit pas d'une prison. Ni d'une usine nucléaire.** Le site ne sert à rien d'autre à l'heure actuelle qu'à circuler à pied et en vélo, ce que les gens continueront de faire une fois l'école construite. Les parents et la majorité de communauté sont unis et solidaires. Nous avons traversé ensemble des épreuves (**registre signé par un nombre suffisant de résidents de la zone contigüe qui a anéanti le premier projet bonifié** de la 2^e école sur le terrain de stationnement du parc de la Fontaine), nous avons fait du porte à porte pour informer les résidents du premier projet d'école sur le stationnement d'asphalte dans le parc de la Fontaine et obtenu des centaines de signatures d'appui aux abribus le matin à l'heure de pointe. Imaginez faire du porte à porte après le travail, le souper, les devoirs des enfants, la fin de semaine aussi! Je tiens à souligner la contribution hors du commun de Jacline Leroux, résidente depuis plus de 35 ans, qui nous motive à ne jamais baisser les bras, qui a consacré des heures innombrables à faire avancer le projet de 2^e école sur l'île: chapeau bien bas. Je lève mon chapeau à chaque personne qui a mobilisé une personne de plus, qui a envoyé des courriels à son réseau personnel sur l'île pour inviter la population à ne pas signer le registre, à écrire au député, aux médias et à venir vous entendre le 17 mai au centre Elgar. Quant à moi, j'attends avec impatience la première pelletée de terre sur le triangle et le découpage du ruban à l'inauguration de la 2^e école primaire sur l'île dans le meilleur des cas. **L'avenir de nos enfants sur l'île est entre vos mains, Messieurs et Madame les commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal.**

LA CONSTRUCTION DE LA 2^E ÉCOLE PRIMAIRE EST PRIMORDIALE ET URGENTE.
ET LE SITE DU TRIANGLE DANS LE PARC DE LA FONTAINE EST AUJOURD'HUI LE
MEILLEUR SUR L'ÎLE PUISQU'IL PERMET DE RÉPONDRE À L'URGENCE ET DE
MAXIMISER LE NOMBRE D'ÉLÈVES MARCHEURS.

Catherine Calabretta

Résidente de L'Île-des-Sœurs

Mère de deux élèves en 5^e et 2^e année à l'École primaire Île-des-Sœurs

Parent bénévole à l'école actuelle depuis 2007

Membre du Conseil d'établissement de l'école actuelle (2009-2011)

Membre du Comité régional de parents du regroupement sud (CRPRS) de la CSMB
(2009-2011)

Membre fondateur de l'Association des familles de L'Île-des-Sœurs (AFIDS)